



INSPECTION DE L'EDUCATION
NATIONALE
CIRCONSCRIPTION DE MARGNY LES
COMPIEGNE

Ecole : *Henri Massein*

Commune : *Berneuil-sur-Aisne*

Date : *mardi 13 juin 2017*

Conseil d'école N° 2

Présents (nom et niveau de classe)

M. GUEGUEN, maire

Mme DUMONT et Mlle MOREL ; ATSEM de l'école

Mmes DUMAST, COCHET et DRIENCOURT ; les représentantes de parents d'élèves

Mmes CARBONNEAUX (classe de CE1-CE2), DAMBLEVE (classe de GS-CP), LEBRUN (classe de CM1-CM2) et MARQUES (classe de PS-MS) ; les enseignantes

Excusés :

Mme BOUCHAIN ; Inspectrice de la circonscription de Margny-lès-Compiègne

Mmes VION et RUAUT ; représentante de parents d'élèves

M. FRERE, Mmes ANTOINE ET DUMEZ ; de la commission scolaire

Ordre du jour :

1. Préparation de la rentrée 2017 : effectifs et équipe pédagogique
2. Scolarisation des enfants de moins de 3 ans
3. Accueil maternelle
4. Projets d'Education Physique et Sportive
5. Sorties scolaires / projets de classes
6. Classe astronomie
7. Demandes particulières
8. Listes de fournitures scolaires

Relevé de conclusions :

1. Effectifs

Il y aura à la rentrée 89 élèves répartis de la façon suivante :

12 petits ; 12 moyens ; 12 grands ; 7 CP ; 14 CE1 ; 12 CE2 ; 8 CM1 et 12 CM2.

2 enfants sont susceptibles d'arriver.

La répartition pédagogique reste la même : petits/moyens ; grands/CP ; CE1/CE2 et CM1/CM2.

Equipe pédagogique

En revanche il y a du changement dans l'équipe pédagogique : Mme Poyart sera l'enseignante des petits/moyens. Elle remplace donc Mme Marques. Elle aura comme ATSEM Mme Dumont, comme cette année, 100 % du temps scolaire.

Mme Damblève aura en charge les grands et les CP. Elle n'aura plus d'ATSEM à compter de la rentrée. Nous y reviendrons après, lorsque nous parlerons de la « nouvelle organisation ».

Mme Carbonneaux sera la maîtresse des CE1/CE2, sans autre changement, tout comme pour Mme Lebrun qui reste directrice et enseignante des CM1/CM2. Le quart de décharge sera toujours d'actualité, le jour de décharge et la personne nommée sur le poste restant à déterminer.

M. le Maire explique que des raisons budgétaires et un effectif moins important ont déterminé la suppression

du poste d'ATSEM en grande section /CP. Mlle Morel, voit son poste de 20 heures, transféré au niveau du périscolaire.

En fonction des besoins, cette suppression pourra être rediscutée.

Par rapport à l'organisation du temps scolaire, le conseil municipal souhaite revenir à la semaine de 4 jours, l'Inspecteur d'académie doit encore donner son autorisation. La réponse est attendue prochainement.

La directrice prend en charge la rédaction d'une note d'information générale, pour toutes les familles. Elle sera transmise par le biais du cahier de liaison, et par courrier pour les nouvelles familles.

2. Trois familles souhaitent inscrire leur enfant en toute petite section. A l'issue de la discussion, voici les conclusions :

En janvier, la classe tourne déjà. Ce serait mieux dès le mois de septembre.

L'effectif est actuellement de 24, si plus de trois tous petits arrivent l'effectif serait très important.

Il faut prendre en compte l'opinion de la maitresse.

Par conséquent, la directrice reprendra contact avec Mme Poyart pour avoir son avis, si elle est d'accord, le Maire arrêtera les inscriptions aux trois familles qui ont demandé.

Tout en sachant qu'il faut transmettre notre demande auprès de Mme Bouchain, qui décidera de l'intérêt de scolariser ces tous petits.

3. Nous avons tous ensemble échanger en septembre sur un nouvelle accueil, et déterminer l'accueil actuel de la maternelle.

Hors, après un large essai, cet accueil est accidentogène. Nous avons donc vu avec M. Guéguen si les horaires de Mme Dumont pouvaient être décalés.

Puisque M. le Maire a accepté, à la rentrée, après les 15 jours d'adaptation (durant lesquels les parents pourront librement amener leur enfant jusqu'à sa classe), Mme Dumont sera à la grille qu'elle fermera à 8h45, les parents déposeront leur enfant à la grille, celui-ci ira directement dans sa classe, où il sera accueilli par sa maitresse. Les parents ont toujours la possibilité de rentrer dans l'école mais sans obligation. Cette façon de faire permet de respecter davantage les horaires de fermeture du portail (très problématique l'an passé).

4. Retour à la « normale » à la rentrée 2017. Les plannings ne sont pas encore établis mais Mmes Carbonneaux, Damblève et Lebrun auront un créneau « salle des sport » de Couloisy et un ou deux créneaux « piscine » (un pour Mme Lebrun et deux pour les classes de Mmes Carbonneaux et Damblève).

ATTENTION, M. Guéguen fait remarquer un retard dans les travaux, fin des travaux prévu fin septembre.

Classe de Mme Damblève : une période de piscine, du hockey, des parcours pour sauter courir lancer ainsi que des jeux collectifs au gymnase.

Classe de Mme Carbonneaux : du badminton ou du hockey, différents déplacement, des parcours, des courses au gymnase, une période de piscine, du tennis et de l'athlétisme (tout n'est pas arrêté).

Classe de Mme Lebrun : cycle endurance pour préparer le cross du collège, cycle piscine, cycle tennis et jeux collectifs (non déterminé) au gymnase, cycle athlétisme pour préparer le challenge de fin d'année.

5. *Challenge athlétisme* : jeudi 29 juin pour les classes de Mmes Carbonneaux et Lebrun.

Sortie de fin d'année : dans un ranch, mardi 4 juillet, pour les 4 classes. Au programme accueil par des cow-boys, présentation pédagogique et ludique des poneys, animation équestre, visite d'un musée, journée qui se termine par des danses country.

Eventuellement, un pique-nique à la salle de la Groseillère de Berneuil-sur-Aisne (la date reste à déterminer).

6. Mmes Carbonneaux et Lebrun envisagent de faire une classe découverte sur le thème de l'astronomie. Elle aurait lieu du 16 au 20 avril 2018.

Budget prévu : 377 € pour l'ensemble du séjour, sur la base de 45 élèves et 6 adultes.

Nous allons faire jouer la concurrence avec les transports *Chartercars*, nous allons également demander l'aide du Conseil Général (600 € par classe) et nous avons demandé à la Mairie une participation financière. La décision n'est pas encore arrêtée. Elle va dépendre des propositions et du budget restant à la charge des familles. A la rentrée, nous serons en mesure d'annoncer la décision et le budget final.

Cette demande sera soumise au conseil municipal.

7. Téléphone pour l'élémentaire : il faudrait un double combiné avec répondeur.

Accord de M. le Maire

Poste CD pour la maternelle et l'élémentaire : celui de la maternelle ne fonctionne plus (nécessaire pour le PPMS) et celui de l'élémentaire n'affiche plus les pistes.

Accord de M. le Maire

Climatiseur en maternelle : lors des épisodes de grosse chaleur, le thermomètre a affiché jusqu'à 27° le matin et 32° l'après-midi, dans les classes. Impossibilité de faire classe durant toute une journée... Est-ce qu'il serait possible de faire installer dans les classes de maternelle un climatiseur, ou un chauffage inversé qui éviterait les problèmes de chauffage qu'on a chaque année.

Evocation d'un rafraîchisseur d'air, pour un budget moins important

Réponse de M. le Maire : à voir, au niveau du budget.

8. Il n'y a pas de changement par rapport à l'an dernier : les enseignantes demandent des stylos, une trousse, un cartable, un crayon de papier, une gomme, un taille-crayon, de la colle, une règle, une équerre, un classeur, une ardoise, des feutres, des crayons de couleurs, éventuellement une calculatrice (premier prix), une boîte de mouchoirs, éventuellement des lingettes.

Les cahiers, les feuilles sont fournis par l'école.

Aucune objection de la part du conseil.

Ce compte rendu n'appelle aucune remarque particulière.

Ce compte rendu appelle la (les) remarque(s) suivante(s)

**Pascale Bouchain
IEN**